

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 12 décembre 2024 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 décembre 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 29 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 1 membre a rejoint l'instance et 2 l'ont quittée.

Décision n°CA20241220

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'avis du Comité social d'administration du 25 novembre 2024

**Action sociale – Subvention de restauration pour les agents**

Le Conseil d'administration approuve la revalorisation des subventions de restauration pour les restaurants du CROUS à compter du 1er janvier 2025 :

- Nouvelles subventions :
  - Catégorie 1 : 5,00€
  - Catégorie 2 : 3,40€
  - Catégorie 3 : 1.60 €
  - Catégorie 4 : 0,80€

La délibération n°20221221 en date du 15 décembre 2022 est abrogée.

*Nombre de présents : 23  
Nombre de pouvoirs : 10  
Total présents et représentés : 33  
Nombre de votants : 33  
Nombre d'abstentions : 3  
Total des suffrages exprimés : 30*

*Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 30*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés*

*à la majorité des suffrages exprimés*

*Transmis au Rectorat le 13/12/2024*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*